



Braun/Desenclos/Meltz (Eds.)

Langues et diplomaties, XVe–XXIe siècle/ Languages and diplomacy, 15th to 21st centuries

Forum historische Forschung | Frühe Neuzeit

« Apprendre la langue et m'instruire sur les mœurs »

Pratiques linguistiques et transfert de savoirs dans les ambassades françaises à Constantinople (première moitié du XVIII^e siècle)

Ferenc Tóth

Avec l'essor de l'Empire ottoman au XVI^e siècle, Constantinople devint à l'époque moderne le principal centre diplomatique de la Méditerranée musulmane.¹ Les ambassadeurs et résidents occidentaux habitaient dans le quartier de Péra qui devint ainsi une plaque-tournante de la diplomatie orientale des principales puissances européennes. Les ambassades, en particulier celle de la France, entretenaient également un réseau de consulats et d'agences dans les territoires de l'Empire ottoman afin de favoriser le commerce avec les contrées plus éloignées de la capitale. La première nomination d'un consul de France à Alexandrie date ainsi de 1528. Conformément aux capitulations franco-ottomanes, la diplomatie française entretenait des relations (politiques, économiques, religieuses, culturelles, etc.) très variées avec l'Empire ottoman depuis 1536. La France entretenait une ambassade à Constantinople, mais la Porte n'envoyait pas réciproquement des ambassadeurs auprès du roi de France comme auprès de tout autre souverain européen. Le traité de paix de Passarowitz (1718) constitua un changement dans l'attitude de la Sublime Porte envers les diplomates des puissances européennes, notamment en respectant l'immunité du corps diplomatique, et, au même moment, grâce aux réformes de l'époque des tulipes, la diplomatie ottomane adopta des méthodes occidentales et ses relations avec les pays européens s'intensifièrent considérablement.² Cette contribution analysera les pratiques linguistiques et les possibilités de transfert des savoirs dans cette période particulièrement intéressante suite à ce changement de paradigme des relations franco-ottomanes jusqu'à la guerre russo-turque de 1768-1774 qui ouvrit une nouvelle période caractérisée par le déclin de l'Empire ottoman.

¹ Cette étude reprend des éléments d'un de nos articles consacrés aux experts en diplomatie : Tóth 2018.

² Mantran 1989, 273-274. Voir aussi les passages concernés dans : Laurens / Veinstein / Tolan 2009 et Tezcan 2012.

La situation politique et linguistique à Constantinople dans la première moitié du XVIII^e siècle

Malgré les efforts de modernisation dans le domaine des relations internationales, la plupart des auteurs conviennent que l'Empire ottoman, au début de son essor, était davantage associé aux notions de guerre, de conquête et de destructions qu'aux négociations diplomatiques. La diplomatie ottomane était par ailleurs caractérisée par une bipartition du monde, entre le territoire de l'Islam (*Dâr al-Islâm*), « domaine de l'Islam », qui englobait tous les territoires soumis à l'Islam, et le territoire des pays ennemis (*Dâr al-Harb*), « domaine de la guerre », qui désignait tous les territoires voisins non encore soumis à l'Islam. La guerre sainte (*djihad*) était une relation normale envers ces pays, à l'exception d'une sous-catégorie du *Dâr al-Harb*, les pays appartenant à la zone de *Dâr al-Sulh*, littéralement le « domaine de la trêve », qui désignait des territoires intermédiaires pouvant conclure des traités de paix et de commerce, comme le cas de la France nous le montre.³ Parmi les relations de l'Empire ottoman avec les puissances européennes, la France a été pendant longtemps son partenaire primordial. Conformément aux capitulations franco-ottomanes, littéralement les chapitres des traités accordés par le sultan au roi de France, la diplomatie française bénéficiait de relations diplomatiques, commerciales et religieuses privilégiées avec les populations de l'Empire ottoman. Les capitulations gardaient en général la forme de proclamations unilatérales jusqu'à la fin du XVII^e siècle et au début du déclin de l'Empire ottoman. La paix de Karlowitz, signée avec la Sainte Ligue (coalition de puissances européennes) en 1699, marqua ce changement de style, passant d'une simple proclamation à un document négocié, en envisageant l'établissement de véritables frontières à partir de travaux de commissions mixtes envoyées sur le terrain.⁴ Par ailleurs, le roi de France, en tant que protecteur des catholiques vivant sur le territoire de l'Empire ottoman, accordait par le biais de son ambassade à Constantinople une assistance religieuse aux Français et autres minorités catholiques du Moyen-Orient.⁵

Le refus des Ottomans de parler les langues des « Infidèles » expliquait surtout la nécessité d'avoir recours aux interprètes et traducteurs (*drogmans*) parlant les langues orientales. Dans un premier temps, ils furent recrutés dans les communautés non musulmanes vivant sur le territoire de l'Empire ottoman ; le plus souvent, des familles catholiques, orthodoxes, arméniennes ou juives se spécialisaient sur la traduction entre les autorités ottomanes et européennes.

³ Voir encore sur l'organisation politique et sociale de l'Empire ottoman : Hitzel 2001, 79-99 ; Valensi 2012, 9-10 ; Veinstein 2006, 733-740.

⁴ Voir sur ce sujet : Bérenger 2010.

⁵ Voir sur les capitulations : De Groot 2003. Cf. Bilici 2004, 11-35.

Leur compétence s'étendait sur les négociations diplomatiques, l'assistance juridique et l'interprétariat en général dans les transactions commerciales.⁶

Pour communiquer avec les autorités ottomanes, les diplomates français – comme les autres ambassades européennes – utilisaient également des drogman qui étaient le plus souvent issus de familles commerçantes levantines installées depuis plusieurs générations à Péra.⁷ Parmi les drogman de Constantinople, on retrouve souvent les mêmes noms de famille (Fonton, Fornetti, Testa, etc.) ce qui indique que ces postes étaient quasiment monopolisés par les dynasties levantines de Péra.⁸ Ces clans de marchands, familiarisés avec les Turcs, avaient certainement des intérêts et des moyens bien précis qu'ils essayaient d'exploiter durant les négociations. L'espionnage et la vente de documents secrets étaient une source de gains pour ces agents toujours à la solde du plus offrant. Il en résulta la nécessité de créer un corps d'interprètes plus indépendant de l'Empire ottoman et dont la discrétion était assurée. À l'exemple d'autres monarchies européennes, Colbert introduisit le système des « jeunes de langues ». Ce système existait déjà dans la capitale ottomane, puisque la République de Venise envoyait depuis 1551 à Constantinople des jeunes que le Sénat avait destinés à la profession de drogman. On appelait ces jeunes élèves interprètes *giovani della lingua* d'où venait l'appellation « enfants de langue » ou « jeunes de langue » qui devint général au siècle des Lumières. L'école des « jeunes de langue », c'est-à-dire l'établissement de formations d'interprètes et traducteurs pour les besoins de la diplomatie et du commerce fut fondée à Péra, à la demande de la Chambre de Commerce de Marseille, par l'arrêt du Conseil du 18 novembre 1669. L'enseignement des « jeunes de langues » à Constantinople fut complété en 1700 par un système de bourses au profit des « enfants orientaux » du Collège Louis-le-Grand à Paris.⁹ Plus tard, Marie-Thérèse d'Autriche, s'inspirant des exemples vénitiens et français, fonda un établissement similaire, l'*Orientalische Akademie* en 1754, l'actuelle *Diplomatische Akademie*, pour la formation des interprètes et traducteurs afin de satisfaire les besoins de la diplomatie impériale.¹⁰

Au début du XVIII^e siècle, Constantinople était une véritable tour de Babel regroupant plusieurs minorités linguistiques qui jouaient un rôle important dans les communications entre l'ambassade de France, les autorités ottomanes

⁶ Notons ici que le mot « drogman » désignait également un officier au service du Grand Seigneur ayant un titre de ministre dans les négociations internationales : le drogman de la Porte (*terdjüman bachi* en turc). Au fur et à mesure de l'intensification des relations entre les puissances européennes et la Sublime Porte, le rôle des drogman de la Porte augmenta de plus en plus. À la fin du XVII^e siècle, cette position devint une institution héréditaire pourvue par des dynasties de drogman du quartier Phanar de Constantinople ; Hitzel 1996, 58.

⁷ Voir sur ce sujet : Mansel 1995.

⁸ Voir sur les dynasties des drogman : Testa / Gautier 1991 ; Hitzel 2015 ; Rothman 2009 ; Rothman 2021. Voir également, dans ce volume, l'article d'Angela De Maria, 41–57.

⁹ Hitzel 1996.

¹⁰ Voir sur l'histoire de cet établissement : Testa / Gautier 2003.

et les communautés vivant dans l'Empire ottoman. Notons les idiomes les plus parlés dans les environs de Péra, autour de l'ambassade de France. Outre le français, qui commençait à prédominer à cette période dans les correspondances diplomatiques,¹¹ y compris en dehors des ambassades françaises, une place importante était due encore à l'italien, langue véhiculaire des affaires religieuses entre les communautés catholiques. Pour les mêmes raisons, le latin était également souvent employé dans les correspondances entre les agents ayant une culture humaniste. Néanmoins, l'italien gagna en importance dans les milieux commerciaux, surtout après la signature du traité de commerce du royaume de Naples avec l'Empire ottoman en 1740. Il en résulta une expansion spectaculaire du réseau des consulats napolitains, désormais tout à fait comparable à ceux des Français et des Britanniques.¹² Dans une moindre mesure, l'espagnol était également parlé et écrit dans les milieux commerciaux et ecclésiastiques. L'interférence entre ces langues latines se manifestait souvent dans des mélanges linguistiques curieux par des emprunts des vocabulaires et des structures linguistiques dans l'usage courant, bien représenté par le phénomène de *lingua franca* naturellement parlée dans les ports levantins.¹³

À cela s'ajoutaient des langues plutôt secondaires, mais qui avaient une influence importante sur la communication interculturelle dans la capitale ottomane. Premièrement, le grec était parlé et utilisé dans des milieux très étendus dans les quartiers européens de Constantinople. Le grec ancien était plus familier aux diplomates ayant suivi des études classiques, mais le grec moderne était davantage parlé dans les rues de Péra. Des témoignages attestent que plusieurs employés de l'ambassade parlaient bien cette langue.¹⁴ De même, les langues slaves commencèrent à y apparaître en cette période. Parmi celles-ci, le russe, le polonais, le croate et le serbe avaient un certain rôle dans les milieux fréquentés par les diplomates. Les diplomates et marchands russes, les jésuites polonais, les agents et espions esclavons coloraient le paysage linguistique de la capitale ottomane. Des langues plus particulières, comme le hongrois ayant des liens historiques avec les langues orientales telles que le turc et le persan, pouvaient également être entendues dans le milieu des renégats hongrois de la Sublime Porte, comme le célèbre Ibrahim Müteferrika ne parlant pas le français, ainsi que dans les cours des princes de Moldavie et Valachie.¹⁵ L'allemand se limitait surtout aux correspondances diplomatiques avec le président du Conseil de guerre autrichien (*Hofkriegsrat*) présidé par le prince Eugène de Savoie de 1703 à 1736, mais celles-ci furent souvent colorées par des documents en italien, français, latin ou

¹¹ Le témoignage des correspondances diplomatiques conservées dans les archives nationales hollandaises et anglaises souligne l'expansion de la francophonie à cette période. Voir récemment sur le monde francophone de Constantinople : Mézin / Vigne 2020.

¹² Voir sur ce sujet : Denis-Delacour 2021.

¹³ Voir sur ce sujet : Tietze / Kahane / Kahane 1958.

¹⁴ Tott 2004, 89–90.

¹⁵ Voir sur ce sujet récemment : Jakó 2023.

espagnol. Ce multilinguisme s'expliquait par le fait que les agents impériaux réussissaient souvent à intercepter et déchiffrer les correspondances diplomatiques des autres ambassades. L'anglais, loin de son influence ultérieure, était considéré comme une langue secondaire à usage interne de l'ambassade, tandis que dans les communications extérieures des Britanniques le français commençait à prévaloir.¹⁶ Une pratique linguistique intéressante se développa dans l'ambassade danoise où les affaires politiques furent traitées de préférence en français tandis que dans les affaires commerciales on utilisait davantage la langue allemande.¹⁷

Les Arméniens et Juifs constituaient dans la capitale ottomane des diasporas qui fonctionnaient par l'intermédiaire des canaux linguistiques arméniens et hébreux. La communauté arménienne de Constantinople se renforça à partir du milieu du xv^e siècle ; peu de temps après la chute de la ville en 1453, elle constitua une minorité confessionnelle dont le chef était le patriarche. Ce dernier représentait les intérêts de sa nation auprès de la Sublime Porte. Le roi de France, en tant que « protecteur des chrétiens d'Orient » essaya d'influencer cette communauté. Dans cette perspective, on envoya des missionnaires jésuites et capucins français parmi les Arméniens vivant dans l'Empire ottoman. Cette tendance se renforça avec la création de l'« École des jeunes de langues », en 1700, au sein du Collège Louis-le-Grand à Paris où on formait douze jeunes Arméniens destinés à aller travailler en Orient. Néanmoins, après l'échec de la création d'un patriarcat catholique autonome en 1714, la diplomatie française se montra plus prudente envers cette minorité religieuse.¹⁸ En considération de la place qu'ils occupaient dans les commerces, finances, bâtiments et dans la médecine ainsi que dans les traductions et l'interprétariat, les Juifs étaient à bien des égards comparables aux Arméniens. Ainsi, les dynasties juives dominaient, entre le xvi^e et le xvii^e siècle, les postes de drogmans à Constantinople par leur maîtrise des langues occidentales et orientales et par leur connaissance des différences culturelles et des codes de comportement des Ottomans comme des Occidentaux. Ensuite, les sujets ottomans d'origine grecque commencèrent à occuper ces postes.¹⁹

La langue des élites ottomanes à cette époque était l'osmanli, une variante de la langue turque très influencée par les langues arabe et persane. Ce mélange linguistique posait un grand nombre de problèmes car ces trois langues appartiennent à trois familles linguistiques différentes : le turc fait partie de la famille des langues altaïques, le persan est une langue indoeuropéenne, tandis que

¹⁶ Voir un témoignage intéressant sur la vie quotidienne de l'ambassade d'Angleterre à Constantinople à cette époque : Webb 2009.

¹⁷ Voir à ce sujet : Andersen 2008.

¹⁸ Voir à ce sujet : Kévorkian 1994 ; Nagy 2008. Ce fut à cette époque que la collection de manuscrits arméniens de la Bibliothèque royale (future BnF) s'enrichit considérablement. Voir sur ce sujet : Kévorkian / Ter-Stépanian 1998.

¹⁹ Abbasbeyli 2018.

l'arabe appartient à la famille des langues afro-asiatiques. La grammaire de l'osmanli gardait en général ses éléments fondamentaux originels à quoi s'ajoutaient des éléments des grammaires arabe et persane. Son écriture utilisait des caractères arabo-persans qui posaient des problèmes phonologiques considérables, car ces caractères ne pouvaient pas reproduire certains phonèmes de la langue turque.²⁰ Cela engendrait des difficultés énormes pour apprendre la langue, comme le décrit le baron de Tott dans ses mémoires :

« Mon maître turc commença par me faire apprendre à écrire, c'est la règle. L'habitude du dessin m'y fit faire quelques progrès ; je lus ensuite, et alors les difficultés se multiplièrent ; la suppression des voyelles²¹ suffit pour donner une idée de mes premiers embarras et du travail pénible et fastidieux qu'il me fallut subir ; mais il y a plus encore : les Turcs en suppléant à la pauvreté de leur langue originelle, par l'adoption totale de l'arabe et du persan, en se composant cinq alphabets, dont les différents caractères sont cependant au choix des écrivains, ont encore créé de nouveaux obstacles à l'instruction ; et quand la vie d'un homme suffit à peine pour apprendre à bien lire, que lui reste-t-il pour choisir ses lectures, pour profiter de ce qu'il aura lu ? »²²

L'activité des ambassadeurs de France au XVIII^e siècle

Au siècle des Lumières, les ambassadeurs français suivants étaient en service à Constantinople : Charles de Ferriol (1699–1709), Pierre Puchot, comte Des Alleurs (1709–1716), Charles Jean-Louis d'Usson, marquis de Bonnac (1716–1724), Jean-Baptiste Louis Picon, vicomte d'Andrezel (1724–1728), Louis de Villeneuve (1728–1740), Michel-Ange de Castellane (1740–1747), Roland Puchot, comte Des Alleurs (1747–1755) et Charles Gravier, comte de Vergennes (1755–1768). Parmi ces diplomates, nous pouvons constater une certaine spécialisation dans les affaires d'Europe orientale. Certains d'entre eux avaient occupé différents postes dans des pays voisins de l'Empire ottoman avant d'être nommés ambassadeurs de France à Constantinople, ils étaient donc des spécialistes d'Europe centrale et orientale parlant plusieurs langues de ces pays.²³ Ferriol et Des Alleurs avaient été au préalable conseillers militaires en Hongrie et Transylvanie, tandis que Bonnac avait été en poste comme envoyé en Suède et en Pologne

²⁰ Chapin Metz 1995.

²¹ « Les voyelles n'étant exprimées que par des signes placés hors du corps d'écriture, les écrivains se dispensent d'un soin auquel le talent du lecteur doit suppléer ; il en résulte des disputes littéraires sur les consonnes dont la valeur peut changer le sens ; mais pour éviter le danger de ces discussions sur le Coran, jamais ce livre n'est écrit sans voyelles » (note du baron de Tott ; Tott 2004, 62).

²² *Ibid.*

²³ Comme l'a montré Éric Schnakenbourg dans son étude sur les diplomates du Nord, on assiste à l'émergence d'experts régionaux dans l'Europe du Sud-Est également ; Schnakenbourg 2010.

avant sa nomination à Constantinople et avait joué un rôle primordial dans les négociations secrètes contre la Maison d'Autriche durant la guerre de Succession d'Espagne. S'ils ne parlaient pas les langues orientales, ils étaient bien entourés de drogmans et gens versés dans ces langues qui leur permettaient de réunir des connaissances considérables sur l'Empire ottoman et rédigèrent même des ouvrages importants, comme le *Recueil de cent estampes représentant différentes nations du Levant* (Paris, 1714)²⁴ ou le *Mémoire historique sur l'ambassade de France à Constantinople*.²⁵ Le vicomte d'Andrezel était également un savant qui s'informait régulièrement sur les affaires de l'Empire ottoman²⁶ et laissa à sa mort à Constantinople une importante bibliothèque.²⁷

À la mort d'Andrezel en 1728, le roi nomma comme ambassadeur de France à Constantinople Louis de Villeneuve, l'un des diplomates les plus marquants de l'Ancien Régime.²⁸ D'après la correspondance diplomatique de Villeneuve, celui-ci améliora considérablement la formation des « jeunes de langue » en les employant à l'ambassade de France pour des traductions d'ouvrages en langues orientales. Les démarches de Villeneuve furent facilitées par les réformes du grand vizir Damad Ibrahim Pacha, chef de file des réformes de l'époque des tulipes (1720-1730).²⁹ L'élite ottomane éclairée commença alors à découvrir la diversité du monde extérieur et même à apprendre certaines langues européennes. À la même époque, furent élaborés des dictionnaires et des traductions d'ouvrages historiques ou géographiques européens en langue osmanli, c'est à dire en turc ottoman à écriture arabe. Le grand vizir établit même un comité de vingt-cinq personnes chargées de la traduction des plus importants ouvrages historiques arabes et persans. La culture du livre s'épanouit ainsi dans le Sérail du Grand Seigneur.³⁰

²⁴ Moronvalle 2012.

²⁵ Bonnac 1894.

²⁶ Le vicomte Jean-Baptiste d'Andrezel avait des rapports très étroits avec le prince François II Rákóczi. Les deux personnes étaient liées même avant leur séjour turc car le prince Rákóczi loua chez les camaldules de Grosbois la même maison que le vicomte d'Andrezel avait occupée auparavant. Chez les camaldules, ils furent tous les deux très influencés par le jansénisme. Pendant l'ambassade du vicomte d'Andrezel à Constantinople, le prince Rákóczi et son entourage lui fournirent des informations sur les affaires ottomanes. Ils échangèrent aussi entre eux des secrétaires et traducteurs. Voir sur ce sujet : Köpeczi 1991.

²⁷ Tóth 2008.

²⁸ Louis-Sauveur de Villeneuve naquit à Marseille en 1675 et appartenait à une famille de robe. Il commença sa carrière comme lieutenant général civil à Marseille. Il fut proposé pour l'ambassade de Turquie où il se distingua par un mandat de douze ans plein de succès. En 1744, Louis XV lui proposa le portefeuille des Affaires étrangères qu'il refusa. Il mourut le 1^{er} juillet 1745 à Marseille ; Duparc 1969, 277-278.

²⁹ Voir sur l'époque des tulipes (en turc *lâle devri*) : Mantran 1989, 271-277 ; Hitzel 2001, 44 ; Yerasimos 2000, 336-345.

³⁰ Tóth 2011, 39.

Parallèlement, le grand vizir à l'aide du renégat hongrois Ibrahim Müteferrika introduisit l'imprimerie dans l'Empire ottoman. Ibrahim Efendi fit venir en Turquie des fondeurs, des graveurs de lettres, des burineurs de Vienne, tandis que l'ambassadeur de France contribua également à la réussite de son activité. La coopération commença avec la publication d'une grammaire turque en langue française. Cet ouvrage était indispensable aux « jeunes de langue » français de Péra qui apprenaient les langues orientales chez les capucins près du Palais de France.³¹ Celui-ci était le travail d'un jésuite de Constantinople, le père Holderman³² qui présenta son manuscrit à l'ambassade probablement dès 1726.³³ Avant la parution de cette grammaire, on utilisait surtout l'ancienne grammaire plurilingue³⁴ de François Mesgnien³⁵ (en polonais Meninski), diplomate et orientaliste lorrain au service de la Pologne. Il existait également, sous forme manuscrite, d'autres grammaires établies à partir de celle de Mesgnien par les « jeunes de langues » de Constantinople et qui circulaient dans les milieux européens de l'Empire ottoman. Le catalogue de la Bibliothèque municipale d'Arras suggère notamment l'utilisation d'une grammaire franco-latine manuscrite de l'osmanli.³⁶

D'après la lettre du 2 mars 1730 de Villeneuve au comte de Maurepas, qui comme secrétaire d'État de la Marine s'intéressait également aux sciences, le projet de publication de la grammaire du père Holdermann avançait bien :

« J'ai informé le père Holderman des dispositions favorables dans lesquelles vous étiez au sujet de la proposition que m'avait fait faire Ibrahim Efendi d'imprimer une grammaire et

³¹ Gautier 1993.

³² Jean-Baptiste Holderman (1694–1730), jésuite et linguiste français.

³³ Il existe un manuscrit de l'ouvrage dans la section des manuscrits turcs de la Bibliothèque nationale de France. Voir Bibliothèque nationale de France, Paris [BnF], Turc 207 : *Grammaire turque à l'usage des enfants de langue, élevés dans le Collège de Louis-le-Grand, avec une nouvelle traduction des traités d'alliance faits et renouvelés entre la France et la Cour ottomane*. Ce manuscrit fut dédié à Joseph Fleuriau d'Armenonville (1661–1728), ancien secrétaire d'État de la Marine qui était garde des sceaux à cette époque.

³⁴ L'ouvrage intitulé *Thesaurus linguarum orientalium, Turcicae, Arabicae, Persicae ... et grammatica Turcica cum adjunctis ad singula ejus capita praeceptis grammaticis Arabicae et Persicae linguae etc.* fut publié à Vienne en 1680.

³⁵ François Mesgnien (1623–1698), diplomate et orientaliste lorrain au service de la Pologne.

³⁶ Bibliothèque municipale d'Arras, Ms. fonds Advielle 1132 : « Grammaire turque et françoise, tirée du Meninski, contenant toutes les règles les plus nécessaires à sçavoir pour ceux qui commencent à apprendre le turc. Extraite des Mémoires d'un des enfans de langues de Sa Majesté Très Chrétienne, résidant actuellement à Constantinople. Écrite à Andrinople, au mois de may 1718, sur les Mémoires du s^r Thomas Antoine Ruffin, de la ville de Paris, sous la préfecture du R. P. Hilaire d'Arras, capucin » ; *Ibid.*, « Autre grammaire turque, copiée sur l'original resté entre les mains de Mustapha, interprète de S. A. S. » ; *Ibid.*, « Alphabetum turcicum ; ordo, potestas, nomen et figura litterarum. Rudimenta grammaticae linguae turcicae. De pronuntiatione litterarum earumque figuris. Rodosto, mense julii, anno 1720 ». Ce manuscrit a disparu en juillet 1915, lors du bombardement de la ville d'Arras. Ces informations ont été cordialement fournies par M. Pascal Rideau.

un dictionnaire en langue turque et française, mais je lui ai dit en même tems que vous souhaitiez de savoir à quelle somme la dépense en pourrait être portée, il m'a répondu qu'Ibrahim Efendy [sic] ne demandait autre chose de la libéralité du roi que les caractères français qui lui étaient nécessaires pour cette impression, et qu'il me remettrait quelques caractères turcs pour que la gravure des uns et des autres fut proportionnée et que l'impression en fut plus belle. »³⁷

Villeneuve fit parvenir à Versailles, en janvier 1731, cent exemplaires de la *Grammaire ou méthode pour apprendre les principes de la langue turque*, une première impression de l'ouvrage dont la qualité laissait encore beaucoup à désirer, compte tenu du nombre élevé des fautes. Un autre inconvénient survint : le père Holderman mourut durant les préparatifs de l'impression et les corrections furent achevées par un autre religieux.³⁸ Les subventions de l'ambassade de France à Constantinople et de la Chambre de commerce de Marseille permirent à l'imprimerie d'Ibrahim Müteferrika de vendre les exemplaires de la grammaire turque et d'envisager d'autres projets de publications linguistiques comme des grammaires et dictionnaires nécessaires au développement des relations entre Européens et Ottomans.³⁹ Avec le succès de la grammaire du père Holderman, l'intérêt s'intensifia en France pour les traductions réalisées par les « jeunes de langues ». Dans ses lettres au comte de Maurepas, Villeneuve rendit compte régulièrement des progrès de ces traductions et il lui promit d'en envoyer régulièrement :

« Les jeunes de langue continuent à s'appliquer à traduire des manuscrits turcs, et ils m'assurent qu'il partira peu de bâtiments d'Istanbul qu'ils n'ayent quelque traduction à vous presenter, j'excite leur emulation autant qu'il m'est possible, persuadé que c'est la meilleure façon pour parvenir à l'intelligence des langues orientales et pour s'y perfectionner. »⁴⁰

Des traductions réalisées par les « jeunes de langues » de Constantinople furent ainsi régulièrement envoyées en France où elles furent déposées dans la Bibliothèque royale et, pour la plupart, intégrées à la section des manuscrits turcs, dans une sous-série intitulée *Fonds de traductions des étudiants de l'École des jeunes de langues d'Istanbul*. En sus des traductions de plusieurs chroniques ottomanes, on y trouve des traductions françaises de presque toutes les œuvres de l'atelier d'imprimerie ottomane dirigé par Ibrahim Müteferrika. Ce fonds témoigne ainsi

³⁷ BnF, manuscrit français [fr.] 7183, fol. 641, lettre de Villeneuve à Maurepas, 2 mars 1730.

³⁸ Voir la nécrologie du père Holderman : Archives Historiques de la Congrégation de la Mission (Paris), série III B 38, R. P. Holderman, décédé à Constantinople le 13 novembre 1730.

³⁹ La coopération franco-turque envisageait notamment un dictionnaire franco-turc aussi ; BnF, fr. 7184 fol. 338-339, lettres de Villeneuve au comte de Maurepas (jan. 1731-déc. 1731).

⁴⁰ *Ibid.*, fol. 331-332, lettre de Villeneuve à Maurepas, 1^{er} octobre 1731.

des transferts culturels particulièrement riches dans les années 1730 entre la France et l'Empire ottoman.⁴¹

Villeneuve soutenait d'ailleurs une mission scientifique française qui recherchait, dans l'Empire ottoman, des manuscrits et livres rares pour les collections orientales et antiques de la Bibliothèque royale. L'érudit abbé François Sevin fut notamment envoyé en Orient pour chercher et acheter des ouvrages pour la bibliothèque.⁴² Les savants français collaboraient alors avec Ibrahim Müteferrika qui, par ailleurs, fut employé occasionnellement comme drogman dans des négociations diplomatiques.⁴³ Villeneuve profita également de ses éminents drogmans nommés Delaria, Olibon et Tott ainsi que de ses différents autres agents dont il créa un réseau secret qui lui fournit des informations précieuses.⁴⁴

L'ambassade suivante, celle de Michel-Ange de Castellane fut moins heureuse que celle de Villeneuve. Cela s'explique en partie par l'indiscrétion des drogmans et de leurs interlocuteurs turcs comme européens. Après de premiers succès dans la guerre de Succession d'Autriche, la situation de la France devint de plus en plus difficile sur le front européen. L'ambassadeur français essaya alors de réactiver l'ancienne alliance de revers et de convaincre les autorités ottomanes d'entrer en guerre en Hongrie contre les troupes de Marie-Thérèse d'Autriche. Outre ses drogmans, Castellane travaillait étroitement avec Claude-Alexandre de Bonneval⁴⁵ et Ibrahim Müteferrika. Néanmoins, non seulement ses démarches furent inutiles, mais un mémoire qu'il fit tenir au sultan fut volé et publié par les autorités autrichiennes. Ce fiasco entraîna le rappel de Castellane en mai 1747.⁴⁶

Son successeur, Roland Puchot, comte Des Alleurs, fut nommé parce qu'il était initié au « secret du roi », véritable diplomatie parallèle dont les objectifs étaient parfois très différents de ceux de la diplomatie officielle. Durant la période qui nous intéresse, Louis XV concentra principalement son attention sur la Pologne où le parti francophile était assez fort. Son candidat au trône de Pologne, le prince de Conti, était en correspondance secrète avec les ambassadeurs

⁴¹ Tóth 2021.

⁴² Voir sur ce sujet : Omont 1902.

⁴³ Il fut notamment le drogman officiel du prince François II Rákóczi exilé en Turquie ; Tóth 2012.

⁴⁴ Ce réseau d'agents était aussi nécessaire pour le contrôle des autres drogmans dont la fiabilité laissait souvent à désirer. Notons l'exemple d'un officier français d'origine hongroise, André de Tott, qui fut envoyé en 1734 en Crimée en tant que consul de France auprès du khan des Tartares. Plus tard, l'ambassadeur l'envoya à plusieurs reprises à Babadag, au camp du grand vizir où il participa activement, avec son compatriote Ibrahim Müteferrika, aux négociations secrètes préparant le traité de paix de Belgrade. Vandal 1887, 197 ; Tóth 2012, 283–295.

⁴⁵ Claude-Alexandre de Bonneval (1675–1747), officier français qui passa au service impérial et ensuite au service de l'Empire ottoman comme renégat. Il contribua aux réformes de l'armée ottomane dans les années 1730 et 1740.

⁴⁶ Duparc 1969, 325–326.

français à Varsovie, Constantinople, Stockholm et Saint-Pétersbourg, initiés au « secret du roi ».⁴⁷ L'enjeu de ces intrigues était le maintien d'un système d'alliance entre la France, l'Empire ottoman, la Pologne, la Suède et la Prusse afin de séparer l'Empire des Habsbourg d'avec la Russie. Dans ce cadre, l'ambassadeur s'appuyait davantage sur ses agents, dont André de Tott, que sur les drogmans dont la faible fiabilité ne permettait pas de les employer dans des négociations secrètes.⁴⁸

Vers une formation polyvalente des traducteurs

Après la mort subite de Roland Des Alleurs en 1754, le roi de France nomma Charles Gravier, comte de Vergennes comme ambassadeur à Constantinople. Ce dernier arriva à Constantinople en 1755 accompagné de divers experts, comme André de Tott qui emmena avec lui son fils, François, pour qu'il apprenne la langue turque et ainsi qu'il prenne le relais de la diplomatie secrète en Orient après sa retraite.⁴⁹ Hormis l'apprentissage de la langue du pays, le but de son envoi résidait dans l'étude des mœurs orientales, sujet auquel il consacra plus tard ses mémoires. L'objectif de la mission de François de Tott est très précisément décrit dans ses mémoires : « La mort du sultan Mahamout et celle de M. Désalleurs [*sic*] déterminèrent la mission de M. de Vergennes à Istanbul. J'eus ordre de l'accompagner, pour y apprendre la langue, et m'instruire sur les mœurs et le gouvernement des Turcs. »⁵⁰

L'étude de la langue turque fut donc sa principale préoccupation. Un précepteur et maître de langue l'initia à la grammaire turque mais aussi à la littérature persane. Le recrutement et la formation de ce futur expert se déroula d'une manière similaire à ceux des drogmans qui reposaient sur des dynasties dans lesquelles la charge se transmettait de père en fils.⁵¹ Des alliances matrimoniales entre ces dynasties renforçaient le caractère fermé de ce milieu. Peut-être à cause des secrets d'État qui passaient entre leurs mains ou pour d'autres raisons, les ambassades favorisèrent pour ces postes les membres d'une même famille. On peut présumer que François de Tott fut choisi comme successeur de son père également dans cette logique.

⁴⁷ Baillou 1984, 237.

⁴⁸ Bérenger / Meyer 1993, 66–67.

⁴⁹ Service Historique de la Défense, Vincennes [SHD], A1 3403, fol. 37, correspondances militaires, 1755.

⁵⁰ Tott 2004, 59.

⁵¹ Testa / Gautier 1997, 102.

Celui-ci fit des progrès rapides dans l'étude du turc et recueillit des informations précieuses sur la société ottomane grâce à Murad Mollach,⁵² membre d'une dynastie de muftis de Constantinople. Lors de la grande peste de 1755, il resta avec lui dans sa résidence d'été près du village de Büyükdere⁵³ où il entretenait avec ce savant musulman de fréquentes conversations⁵⁴ dont il se servit pour enrichir non seulement ses mémoires, mais aussi son premier ouvrage sur les Turcs. En 1757, François de Tott rédigea un rapport détaillé sur les affaires de l'Empire ottoman. Il envoya cet opuscule intitulé *Mémoire sur la Turquie* à Jean-Pierre Tercier, « éminence grise » de Louis XV et un des chefs du « secret du roi ». Cet écrit mérite à bien des égards notre attention car il s'agit d'un travail issu d'une approche culturaliste de la société ottomane, fondée sur des connaissances linguistiques, politiques et religieuses. L'auteur y présente un mélange d'idées issues des Lumières françaises, en particulier celles de Montesquieu, de la civilisation de l'Islam et de ses expériences personnelles.⁵⁵ Après ces années d'études, François de Tott retourna en France (1763) où il voulait faire une carrière diplomatique. Son retour en France concorda avec la première édition française des *Lettres* de Milady Montagu.⁵⁶ Le succès du livre attira l'attention du jeune orientaliste qui s'en livra à une lecture assidue et en rédigea aussitôt des critiques qu'il réussit à publier à Paris, en 1765, dans le *Journal Encyclopédique*.⁵⁷ Il fit ensuite une

⁵² « Les connaissances morales que je venais d'acquérir, m'engagèrent à me former des liaisons capables de les étendre. Murad Mollach, de la famille de Damat Zadé, qui depuis la conquête de Constantinople a donné dans chaque génération des Muftis à l'Empire, destiné lui-même à cette dignité, fut un de ceux que je cultivai le plus. J'aurai souvent occasion d'en parler ; et ce que j'aurai à en dire, en développant son caractère, servira également à éclairer sur celui de sa Nation » (Tott 2004, 64).

⁵³ Ancien village sur la côte européenne du Bosphore à proximité d'Istanbul, aujourd'hui quartier de la commune de Sarıyer dans la province d'Istanbul.

⁵⁴ « Cet Effendi, né dans l'opulence, fils de Mufti, et destiné lui-même au Pontificat, ne connaissait [sic] d'autre loi que sa volonté. Entouré d'un nombreux domestique [sic], toujours prêt à exécuter ses ordres, il s'était arrogé la propriété et la justice prévôtale du village de Büyükdéré ; il avait encore étendu ses droits sur les deux villages contigus : faveurs, vexations, tout y dépendait de lui, et le gouvernement, loin de contrarier cette usurpation, en renvoyant les plaignants, ajoutait à leurs malheurs celui de s'être plaints sans fruit, et le danger de passer pour s'être plaint. Un moyen aussi efficace de s'approprier le bien d'autrui, a long-temps fourni à Murad Mollach, des sommes proportionnées à ses dépenses. Jamais homme n'a su mieux que lui les multiplier, et je lui ai connu, depuis qu'il a été Kadilesker, neuf maisons dans chacune desquelles il avait femme, enfants, valets, cuisine pour les nourrir, des ouvriers bâtissant partout, des voisins qui le redoutaient, et des créanciers qui fuyaient sa présence » (Tott 2004, 73-74).

⁵⁵ Les Archives diplomatiques du ministère français des Affaires étrangères conservent le seul exemplaire de ce texte à notre connaissance : Archives diplomatiques du ministère français des Affaires étrangères, La Courneuve [AMAE], Correspondance Politique [CP], Turquie 133, fol. 270-293. Certaines pensées de l'auteur furent insérées plus tard dans ses mémoires.

⁵⁶ Voir sur la réception des *Lettres* de Milady Montagu en France : Van Dijk 1981.

⁵⁷ Tóth 2004.

carrière remarquable en tant que diplomate et conseiller militaire pendant la guerre russo-turque de 1768-1774 et ses mémoires devinrent un succès de librairie avec beaucoup de traductions.

Conclusion

L'Empire ottoman occupant une place privilégiée dans les relations orientales de la France, on constate un besoin croissant d'experts linguistiques pendant la seconde moitié de l'époque moderne. Par la création d'une école de « jeunes de langue », un système de formation spécialisée existait depuis la fin du ^{xvii}^e siècle. En même temps, on assistait également à l'évolution de cette structure de formation par la diversification des savoirs et par l'introduction d'experts complémentaires (agents secrets, savants philologues, conseillers militaires, etc.). Leur importance résidait non seulement dans le développement et la professionnalisation du système, mais ils jouaient un rôle primordial dans le contrôle des traducteurs souvent impliqués dans des affaires de divulgation des secrets d'État. Les drogmans et les « jeunes de langue » se distinguèrent particulièrement dans le transfert des savoirs entre l'Orient et l'Occident dans les deux sens. La philosophie des Lumières encourageait leurs efforts non seulement dans l'étude des langues, mais aussi dans celle des civilisations, c'est-à-dire les « mœurs », des peuples orientaux. Par leur travail de traduction, d'interprétariat et d'expertise, ils contribuèrent au développement des études orientales en France dont le résultat le plus spectaculaire fut la création à Paris, par la loi du 10 germinal an III (30 mars 1795), de l'École spéciale de langues orientales qui devint plus tard l'actuel Institut des langues et civilisations orientales (Inalco).

Sources et bibliographie

- Abbasbeyli, Elvin 2018 : « Les drogmans de l'empire ottoman », in : *Langues'O* 3, 48-49.
- Andersen, H. Dan 2008 : « Denmark's treaty with the Sublime Porte in 1756 », in : *Scandinavian Journal of History* 17, 144-166.
- Archives diplomatiques du ministère français des Affaires étrangères, La Courneuve [AMAE], Correspondance Politique [CP], Turquie 133.
- Archives Historiques de la Congrégation de la Mission, Paris, série III B 38.
- Baillou, Jean (dir.) 1984 : *Les affaires étrangères et le corps diplomatique français*, t. I : De l'Ancien Régime au Second Empire, Paris.
- Béranger, Jean / Meyer, Jean 1993 : *La France dans le monde au XVIII^e siècle*, Paris.
- Béranger, Jean 2010 : *La paix de Karlowitz, 26 janvier 1699. Les relations entre l'Europe centrale et l'Empire Ottoman*, Paris.

- Bibliothèque nationale de France, Paris [BnF], manuscrit français [fr.] 7183.
BnF, fr. 7184.
BnF, turc 207.
- Bilici, Faruk 2004 : Louis XIV et son projet de conquête d'Istanbul, Istanbul.
- Bonnac, Jean-Louis d'Usson de 1894 : Mémoire historique sur l'ambassade de France à Constantinople, Paris.
- Chapin Metz, Helen (dir.) 1995 : Turkey. A Country Study, Washington.
- De Groot, Alexander H. 2003 : « The Historical Development of the Capitulatory Regime in the Ottoman Middle East from the Fifteenth to the Nineteenth Centuries », in : *Oriente Moderno* 22/3, 575–580.
- Denis-Delacour, Christopher 2021 : Les Défis de la souveraineté maritime. Navigations napolitaines en mer ottoman (1734–1856), Paris.
- Duparc, Pierre (éd.) 1969 : Recueil des instructions données aux ambassadeurs et ministres de France depuis les traités de Westphalie jusqu'à la Révolution française, t. XXIV : Turquie, Paris.
- Gautier, Antoine et Marie 1993 : De l'établissement des pères capucins à Constantinople à la fondation de l'école de jeunes de langues (1626–1669), Paris.
- Hitzel, Frédéric 1996 : « Les jeunes de langue de Péra-lès-Constantinople », in : *Dix-huitième siècle* 28, 57–70.
- Hitzel, Frédéric 2001 : L'Empire ottoman, xv^e–xviii^e siècles, Paris.
- Hitzel, Frédéric 2015 : Intégration et transformation des savoirs. Itinéraires de passeurs dans la société ottomane, Istanbul.
- Jakó, Klára 2023 : « “Daigne Votre Grandeur nous écrire en langue hongroise... nous vous entendrons plus aisément”. La langue hongroise en tant que langue diplomatique et ses pratiquants aux xvi–xviii^es siècles en Moldavie et en Valachie », in : *Histoire, Économie et Société* 2, 78–94.
- Kévorkian, Raymond H. 1994 : « Le Patriarcat arménien de Constantinople et l'Occident catholique au xvii^e siècle », in : *Revue du Monde Arménien moderne et contemporain* 1, 19–29.
- Kévorkian, Raymond H. / Ter-Stépanian, Armèn (dir.) 1998 : Manuscrits arméniens de la Bibliothèque nationale de France, Paris.
- Köpeczi, Béla 1991 : A bujdosó Rákóczi [Rákóczi en exil], Budapest.
- Laurens, Henri / Veinstein, Gilles / Tolan, John 2009 : L'Europe et l'Islam. Quinze siècles d'histoire, Paris.
- Mansel, Philip 1995 : Constantinople. City of the World's Desire, 1453–1924, Londres.
- Mantran, Robert (dir.) 1989 : Histoire de l'Empire ottoman, Paris.
- Médiathèque municipale d'Arras, Ms. fonds Advielle 1132.
- Mézin, Anne / Vigne, Catherine (dir.) 2020 : Les Français à Constantinople de François I^{er} à Bonaparte, Paris.
- Moronvalle, Jeff 2012 : « Le Recueil Ferriol (1714) et la mode des turqueries », in : *Dix-huitième siècle* 44, 425–446.
- Nagy, Kornél 2008 : « Firenzétől Lembergig. Az örmény apostoli egyház és az unió kérdése a 15–17. Században », in : *Világtörténet* 3, 3–19.
- Omont, Henri 1902 : Missions archéologiques françaises en Orient aux xvii^e et xviii^e siècles, 2 vol., Paris.
- Rothman, Natalie E. 2009 : « Interpreting Dragomans : Boundaries and Crossings in the Early Modern Mediterranean », in : *Comparative Studies in Society and History* 51/4, 771–800.
- Rothman, Natalie E. 2021 : Dragoman Renaissance. Diplomatic Interpreters and the Routes of Orientalism, Ithaca.
- Service historique de la Défense, Vincennes, [SHD], A 1 3403.

- Schnakenbourg, Éric 2010 : « Les diplomates français en Europe du Nord au début du XVIII^e siècle : une approche prosopographique », in : *Revue d'histoire diplomatique* 124/3, 227-244.
- Testa, Marie de / Gautier, Antoine 1991 : « Les drogman au service de la France au Levant – Quelques dynasties de drogman », in : *Revue d'histoire diplomatique* 105/1, 5-99.
- Testa, Marie de / Gautier, Antoine 1997 : « Le drogman, intermédiaire entre l'Orient et l'Occident », in : Caron, Marie-Thérèse / Clauzel, Denis (dir.), *Le banquet du faisan*, Arras, 97-106.
- Testa, Marie de / Gautier, Antoine 2003 : « L'Académie orientale de Vienne (1754-2002), une création de l'impératrice Marie-Thérèse », in : Testa, Marie de / Gautier, Antoine (dir.), *Drogman et diplomates européens auprès de la Porte ottomane*, Istanbul, 53-75.
- Tezcan, Baki 2012 : *The Second Ottoman Empire. Political and Social Transformation in the Early Modern World*, New York.
- Tietze, Andreas / Kahane, Henry Romanos / Kahane Renée 1958 : *The 'Lingua Franca' in the Levant. Turkish nautical terms of Italian and Greek origin*, Urbana.
- Tóth, Ferenc 2004 : « Critique à la hussarde des Lettres de Milady Montagu dans le Journal Encyclopédique », in : Tringli, Zita / Tóth, Ferenc (dir.), *Mille ans de contacts. Relations franco-hongroises de l'an mil à nos jours*, Szombathely, 119-134.
- Tóth, Ferenc 2008 : « D'Andrezej vicomte, konstantinápolyi francia követ szellemi hagyatéka (1725) » [L'héritage culturel du vicomte d'Andrezej, ambassadeur de France à Constantinople (1725)], in : *Századok* 142, 1021-1040.
- Tóth, Ferenc 2011 : *La guerre des Russes et des Autrichiens contre l'Empire ottoman 1736-1739*, Paris.
- Tóth, Ferenc, 2012 : « Ibrahim Müteferrika, un diplomate ottoman », in : *Revue d'histoire diplomatique* 126/3, 283-295.
- Tóth, Ferenc, 2018 : « Les drogman et autres experts au service des ambassades à Constantinople au XVIII^e siècle », in : Jeannesson, Stanislas / Jesné, Fabrice / Schnakenbourg, Éric (dir.), *Experts et expertises en diplomatie. La mobilisation des compétences dans les relations internationales du congrès de Westphalie à la naissance de l'ONU*, Rennes, 119-130.
- Tóth, Ferenc 2021 : « Rejtőzködő hungarikumok a Bibliothéque Nationale de France kéziratárában » [Les Hungarica cachés dans le département des manuscrits de la Bibliothèque nationale de France], in : *Magyar Könyvszemle* 137, 345-366.
- Tott, François de 2004 : *Mémoires du baron de Tott sur les Turcs et les Tartares*, Maastricht, 1785, Paris.
- Vandal, Albert 1887 : *Une ambassade française en Orient sous Louis XV. La mission du marquis de Villeneuve, 1728-1741*, Paris.
- Van Dijk, Suzanne 1981 : « Journal des dames et journaux des hommes. La notion *femme* », in : Varloot, Jean / Jansen, Paule (dir.), *L'année 1768 à travers la presse traitée par ordinateur*, Paris, 80-100.
- Valensi, Lucette 2012 : *Ces étrangers familiers. Musulmans en Europe (XVI^e-XVIII^e siècles)*, Paris.
- Veinstein, Gilles 2006 : « Histoire turque et ottomane (La diplomatie ottomane en Europe) », in : *Cours et travaux du Collège de France* 106, 733-751.
- Webb, Nigel et Caroline (dir.) 2009 : *The Earl and His Butler in Constantinople. The Secret Diary of an English Servant among the Ottomans*, Londres.
- Yerasimos, Stéphane 2000 : *Constantinople. De Byzance à Istanbul*, Paris.